

info

TECHNOLOGIES ORTHOPEDIQUES | CP 340 | OCTOBRE 2024

CONTENU

- Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2024 - ouvriers

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



1 . SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2024 - OUVRIERS

Les salaires des ouvriers sont indexés chaque trimestre. Ainsi, les salaires des ouvriers sont indexés de 0,8% au 1^{er} octobre 2024. Tant les salaires minima que les salaires réels sont indexés.

A partir du 1^{er} octobre 2024, les salaires horaires minima des ouvriers s'élèvent à :

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

Catégorie I	15,3775 €
Catégorie II	16,4975 €
Catégorie III	18,0295 €
Catégorie IV	19,5190 €
Catégorie V	21,2580 €

PROTHÈSES ET ORTHÈSES

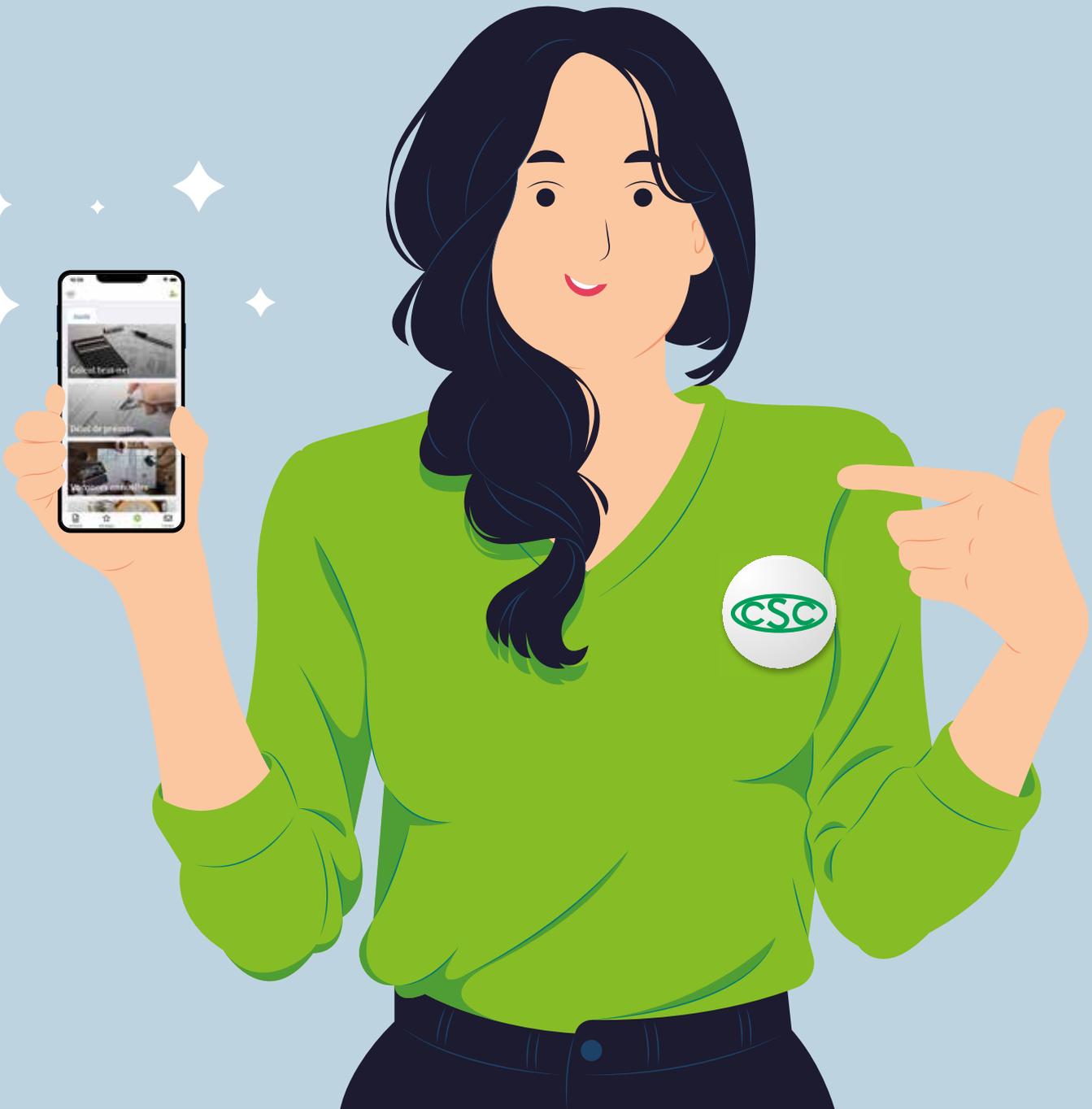
Catégorie I	14,7015 €
Catégorie II – C.2.1	15,6955 €
Catégorie II – C.2.2	16,1430 €
Catégorie II – C.2.3	16,1430 €
Catégorie II – C.2.4	16,5945 €
Catégorie II – C.2.5	16,8270 €
Catégorie II – C.2.6	16,8270 €
Catégorie III	17,2760 €
Catégorie IV – C.4.1	17,9545 €
Catégorie IV – C.4.2	18,6345 €
Catégorie V	19,5305 €

BANDAGISTES

Catégorie I	14,7965 €
Catégorie II	15,9205 €
Catégorie III	17,0455 €



DÉCOUVREZ NOTRE APP ACV-CSC!



**Téléchargez la nouvelle application
ACV-CSC et restez informé-e!**



- Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- Consultez vos avantages en tant qu'affilié-e
- Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

*Scannez
et découvrez!*

